

Jean-Yves Potel

## Promouvoir la portée sociétale et culturelle du Triangle de Weimar : trois pistes.

**La coopération au niveau de la culture et de la société civile a complété les liens politiques entre l'Allemagne, la France et la Pologne ces dernières années – sans toutefois les modifier fondamentalement. Les contacts culturels au sein du Triangle de Weimar demeurent trop inexploités. Pourtant ce cadre pourrait favoriser l'émergence d'une conscience commune de l'histoire des trois pays et de leur rôle dans la construction européenne. Pour cela, il faudrait consolider des formes de coopération culturelle pérennes, centrées sur la jeunesse et les acteurs locaux, et favoriser la mobilité entre les trois pays.**

Quelle peut être la portée culturelle et sociétale d'une enceinte essentiellement diplomatique comme le Triangle de Weimar ? Des actions trilatérales dans ces domaines ont-elles jusqu'à présent, contribué au rapprochement et à une nouvelle entente entre l'Allemagne, la France et la Pologne ? On en doute. L'expérience des trente dernières années n'est guère convaincante, les actions culturelles et de la société civile y apparaissant subordonnées à la volonté politique des États. Toutefois, la tendance pourrait s'inverser si le Triangle de Weimar s'en donnait les moyens.

### Paradoxes de l'action culturelle

Conçu comme un « forum de consultation » diplomatique en vue de faciliter l'intégration de la Pologne à l'Union européenne, le Triangle de Weimar s'est petit à petit essoufflé. À mesure que l'adhésion de la Pologne se rapprochait, la France et l'Allemagne se sont montrées moins motivées par ce cadre et leurs politiques européennes ont privilégié d'autres formats comme « le

couple franco-allemand » lui-même malmené. Certes, les discours sur « le moteur » ou le « noyau dur » (Jacques Chirac), sans oublier le « miracle » du rapprochement polono-allemand (Joschka Fischer), soulignaient l'enjeu du Triangle. Pourtant, à partir des années 2000, notamment à la faveur de la crise irakienne, les relations entre les trois pays se sont dégradées ; au point qu'un ministre des affaires étrangères polonais, Adam Rotfeld, en a conclu que ce genre d'institution ne pouvait être que conjoncturelle.

Les observateurs et nombre de responsables politiques, surtout régionaux, remarquent généralement un décalage entre l'évolution des relations entre les États ou gouvernements, et les initiatives culturelles et de la société civile jugées plus fructueuses. Il est vrai que l'imaginaire artistique et l'action locale, très riches dans les trois pays – le boom des festivals locaux depuis trente ans en atteste – ont transcendé les divergences entre les États et noué des liens solides par-delà les frontières. En cela, ces coopérations entretiennent l'amitié entre les peuples et peuvent peser sur les conflits politiques. On l'a vu pendant la Guerre froide, lorsqu'un cadre d'exercice des libertés individuelles a été fixé par un accord entre les pays concernés (Accords d'Helsinki, 1975), celui-ci a ouvert un espace pour des actions dites « dissidentes » et a donné la parole aux sociétés civiles et à des artistes non conformes.

Durant les trente années du Triangle de Weimar, quelques initiatives culturelles tripartites ont effectivement eu lieu : colloques à l'initiative d'universités ou de régions, engagement d'associations comme le « Verein Weimarer Dreieck », rencontres et échanges d'artistes, réunions d'offices de la jeunesse, prix du Triangle de

## Trente ans du Triangle de Weimar: une idée d'hier ou un concept pour demain?

N° 7, 23 juin 2021

Weimar, etc... Ces projets se sont ajoutés aux coopérations bilatérales, anciennes et, semble-t-il, plutôt stagnantes au sein de l'Union européenne. Leur impact sur les relations politiques trilatérales, elles-mêmes perturbées, a été plus que limité. Il a dépendu du degré d'engagement des partenaires et a donc rarement pris la forme d'une proposition durable. Les projets réalisés demeurent limités, sinon ponctuels et trop dépendants de la bonne volonté des États.

### L'exemple d'Arte

Il suffira de citer l'exemple des tribulations d'Arte en Pologne pour l'illustrer. On aurait pu imaginer que, dans la continuité du Triangle de Weimar et de sa volonté proclamée de rapprocher les cultures, l'intégration d'une télévision polonaise à la chaîne européenne ait été envisagée. Quel plus beau signe accessible au grand public ! Or les deux fondateurs n'y ont visiblement pas pensé lors de l'accord signé en 1996 avec la Pologne, alors que dès 1993, la Belgique participait au Groupement européen d'intérêt économique qui gère la chaîne. En 2001, après de longs conflits sur les droits de diffusion, un accord d'association avec la TV publique polonaise (TVP) permit la diffusion régulière de programmes sous-titrés (des accords identiques ont été signés avec neuf pays, et plus approfondis avec trois autres). Puis, en 2016, suite à une loi sur les médias publics qui, selon le communiqué d'Arte, « ne garantit pas la liberté d'expression, le pluralisme éditorial et l'indépendance de la télévision publique en Pologne », la chaîne européenne a rompu avec TVP. Depuis, les relations contractuelles sont suspendues.

Cet exemple souligne deux difficultés : le peu d'empressement de l'Allemagne et de la France à privilégier un rapport trilatéral avec la Pologne, et les conséquences réhabilitaires d'une politique d'atteinte aux libertés en Pologne. En fait, on constate le faible intérêt des partenaires pour une activité culturelle dans ce cadre tripartite, et la surdétermination du politique sur les

relations dans cette enceinte. Bien des grands thèmes culturels et sociétaux ont agité nos sociétés durant les trente dernières années, comme les migrations, les droits des femmes et des personnes LGBT, le multiculturalisme ou les questions mémorielles. Ils ont tous inspiré des productions artistiques et des actions locales riches et novatrices. Ils se sont néanmoins heurtés à des politiques divergentes des États. Ces derniers ont privilégié d'autres enceintes que le Triangle de Weimar pour influencer l'Europe, à l'image du « groupe de Visegrád » ou du « couple franco-allemand ».

### Trois orientations possibles

Doit-on pour autant céder au scepticisme ? Cela dépendra des relations entre les États au sein d'un Triangle qui n'est pas équilatéral, et de leurs choix politiques. Soit ils considèrent le rapprochement dans ce cadre des cultures et des sociétés locales comme indispensable à une meilleure relation diplomatique sur le long terme, soit ils s'en tiennent à des actions communes de circonstance au sein de l'UE et à l'extérieur, et dans ce cas, les coopérations culturelles et décentralisées seront renvoyées à d'autres enceintes.

Pour définir la particularité de ces projets à trois pays, souligner leur sens et leur utilité, et donc convaincre les acteurs politiques de les considérer en tant que tels, au moins trois orientations pourraient être mises en œuvre. Chacune serait pilotée par des structures tripartites indépendantes avec des moyens financiers et des personnels afférents.

D'abord, encourager l'émergence d'une conscience commune de l'histoire des trois pays et de leur rôle dans la construction européenne depuis la Seconde guerre mondiale. Il ne s'agit ni de stigmatiser, ni d'esquiver les contentieux mémoriels. Bien au contraire, cette orientation établira des cadres de travail communs et pluridisciplinaires sur les points en litiges, à l'image de ce qui s'est déjà fait ici ou là sur les relations

**Trente ans du Triangle de Weimar: une idée d'hier ou un concept pour demain?**

N° 7, 23 juin 2021

franco-allemandes, polono-ukrainienne, judéo-polonaises, franco ou polono russes. Dans chaque pays, de très nombreuses initiatives existent déjà sur ces sujets, projets académiques ou associatifs, nationaux ou locaux, qui ne demandent qu'à travailler ensemble dans un cadre indépendant et pluraliste.

Ensuite, favoriser la circulation des jeunes en formation professionnelle, des étudiants et doctorants, des chercheurs et des acteurs culturels, en offrant des bourses et/ou des résidences incluant un accueil dans les deux autres pays du Triangle. Ces « Erasmus de Weimar », outre l'apprentissage des langues et des cultures, forgeront sur le long terme des liens solides et une meilleure compréhension entre les trois sociétés.

Enfin, créer une plateforme numérique tripartite, source d'informations et d'échanges, qui des festivals ou des Olympiades de la culture, des sciences et des territoires, pourraient être envisagées chaque année ou tous les deux ans, dans un site emblématique de chaque pays, qui brasseraient un large public pendant quelques jours.

Ces orientations sont citées ici à titre d'exemples, d'autres sont possibles. Elles suggèrent des thématiques. Leur mise en œuvre peut dépendre de la volonté politique des États membres du Triangle de Weimar et des moyens mobilisés, mais également des initiatives des sociétés civiles. On sait que la plupart des thèmes dits sociétaux ou culturels, s'imposent dans l'opinion moins par l'initiative d'en haut que par des mobilisations de groupes ou de secteurs de la société. C'est pourquoi les moyens humains et financiers envisagés ici, doivent pouvoir être rassemblés et gérés en toute indépendance.

## Série de publications

### Trente ans du Triangle de Weimar: une idée d'hier ou un concept pour demain?

N° 7, 23 juin 2021

#### L'auteur

Jean-Yves Potel est historien et analyste politique, ancien Conseiller culturel à l'ambassade de France de Varsovie et collaborateur des revues *Esprit* et *Mémoires en jeu*.

#### La série

La série « 30 ans de Triangle de Weimar – une idée d'hier ou un concept pour demain ? » propose différents éclairages de ce format trilatéral en abordant son histoire et sa forme actuelle, et formule des idées quant au rôle qu'il pourrait jouer à l'avenir. Dans la première partie de cette série, le Triangle de Weimar sera analysé du point de vue français, allemand et polonais, tandis que la deuxième se concentrera sur ses effets et ses résultats dans les domaines de la collaboration internationale, de la coopération transfrontalière et des interactions au niveau culturel et de la société civile.

#SGWeimarTriangle30

Les articles de cette série ne reflètent que les opinions de leurs auteurs. Tous droits réservés. Toute reproduction ou utilisation similaire des travaux de la Fondation Genshagen, y compris sous forme d'extraits, nécessite son accord écrit préalable.

#### Publications précédentes

N° 1: [Jakub Wiśniewski: Retour aux fondamentaux – Un nouveau départ pour le triangle de Weimar](#)

N° 2: [Paul Maurice: Le Triangle de Weimar – un avenir géopolitique dans une perspective française](#)

N° 3: [Kai-Olaf Lang et Ronja Kempin: Le Triangle de Weimar vu d'Allemagne : pour un nouvel élan... mais sans placer la barre trop haut](#)

N° 4: [Ryszarda Formuszewicz: Le charme discret de la dissonance : le Triangle de Weimar vu de Pologne](#)

N° 5: [Adam Balcer: Un fort potentiel mais un bilan modeste – le Triangle de Weimar dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE](#)

N° 6: [Peter Ulrich, Birte Wassenberg: L'Eurodistrict de Strasbourg-Kehl/Ortenau, modèle pour un Triangle de Weimar « local » ?](#)

#### Editeur

Fondation Genshagen  
Am Schloss 1  
D-14974 Genshagen  
[www.stiftung-genshagen.de](http://www.stiftung-genshagen.de)  
[institut@stiftung-genshagen.de](mailto:institut@stiftung-genshagen.de)

© Fondation Genshagen, 2021

#### Fondation Genshagen

La Fondation Genshagen est une fondation de droit civil reconnue d'utilité publique. Ses fondateurs sont le Land de Brandebourg ainsi que la République fédérale d'Allemagne représentée par la Déléguée du gouvernement fédéral à la culture et aux médias (BKM). Elle encourage le dialogue entre la France, l'Allemagne et la Pologne dans l'esprit du « Triangle de Weimar ». Son principal bailleur de fonds tiers est le Ministère fédéral des Affaires étrangères.

Vous souhaitez soutenir le travail de la Fondation Genshagen ?

Devenez membre de l'Association pour la promotion de la Fondation Genshagen (Förderverein Stiftung Genshagen e.V.) ou faites un don en faveur de l'un de nos projets.

Contact : [foerderverein@stiftung-genshagen.de](mailto:foerderverein@stiftung-genshagen.de)

Nos fondateurs :



Cette série d'articles est publiée avec l'aimable soutien de :

